



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTERE

Commission sportive Pv du 02 mai 2024

Présents : Yvan Cueff, Jean-Yves Le Droff, Jean Pierre Séné, Yves Sizun

Absents excusés : Marc Gilles, Claude Gonnin, Alain Quéau,

1- Forfaits :

RAPPEL : Les clubs qui déclarent forfait le samedi, doivent le faire avant 12h00 en **adressant un mail officiel, un simple appel téléphonique ne suffit pas.**

Si le club déclare son forfait le samedi après 12h00, l'arbitre de la rencontre ne pouvant être prévenu, et qu'il se déplace, **les frais d'arbitrage seront intégralement portés au compte du club fautif.**

Forfaits occasionnels :

Date Match	Division	Club recevant	Club visiteur	Equipe forfait	Amende
14/04/2024	D2 H	Mahalon Confort Es 1	Penmarch Cs 3	Penmarch Cs 3	30,00 €
14/04/2024	D2 J	Pencran Us 1	Lanvéoc Sp 2	Lanvéoc Sp 2	30,00 €
14/04/2024	D3 A	Brest Leg St P 2	St Renan Ea 4	St Renan Ea 4	30,00 €
14/04/2024	D3 G	Scaer Ea 3	Bannalec Fg 3	Bannalec Fg 3	30,00 €
14/04/2024	D3 H	Rosporden Fc 2	St Evarzec Us 3	St Evarzec Us 3	30,00 €
14/04/2024	D3 I	Treffiat Guil. Fc 2	Bénodet Goues. Fco 2	Treffiat Guil. Fc 2	30,00 €
14/04/2024	D3 L	St Thonan Js 2	Loperhet Rc 2	St Thonan Js 2	30,00 €
28/04/2024	D3 A	St Renan Ea 4	Plouarzel Esa 1	St Renan Ea 4	30,00 €
28/04/2024	D3 B	Milizac St P 4	Portsall Kersaint Es 3	Portsall Kersaint Es 3	30,00 €
28/04/2024	D3 E	Ste Seve Fc 2	Berrien Huelgoat Es 2	Berrien Huelgoat Es 2	30,00 €
28/04/2024	D3 G	Locunolé Sp 1	Nevez Es 2	Nevez Es 2	30,00 €
28/04/2024	D3 H	La Foret Fouesnant Ca 2	Ergue Gaberic Paot. 4	Ergue Gaberic Paot. 4	30,00 €
28/04/2024	D3 I	Quimper Penhars Fc 2	Plobannalec As 4	Plobannalec As 4	30,00 €
28/04/2024	D3 I	Plomelin As 3	Treffiat Guil Fc 2	Treffiat Guil Fc 2	30,00 €
28/04/2024	D3 K	Gouezec Es 1	Quemeneven Us 2	Gouezec Es 1	30,00 €
01/05/2024	D2 I	Chateaulin Fc 3	Le Juch Asd 1	Chateaulin Fc 3	30,00 €

Forfaits généraux :

Championnat de D4 poule K

S'agissant du 4^{ème} forfait occasionnel (07/04, 14/04, 21/04, 28/04), la Commission Sportive déclare l'équipe de Ploneour Fc 3 forfait général conformément à l'article 87.4.b, et porte au compte du club une amende de 100,00 €.



DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTERE

2- Coupes :

Coupe du District :

La Commission Sportive procède au tirage au sort en présence des équipes qualifiées, des rencontres des ¼ de finale et ½ finales qui se dérouleront le mercredi 8 mai à 15h00 et le dimanche 19 mai à 15h00.

Rappel de l'article 3 du règlement de la Coupe du District

3)- UNE COMPETITION PROPRE (à partir des 1/8^{ème} de finale)

En cas d'indisponibilité de l'équipe engagée, pour quelque cause que ce soit, elle sera remplacée par l'équipe hiérarchiquement inférieure. Etant bien entendu qu'en cas de qualification, dès que l'équipe supérieurement est disponible, elle reprendra sa place dans la compétition.

Rappel de l'article 7 du règlement de la Coupe du District

Les joueurs ayant participé à plus de 10 matches de championnat en équipes supérieures ne peuvent plus participer en Coupe du District.

3 - Tournois

Ci-dessous les demandes d'homologation de tournois, et en application de l'article 92 des règlements généraux de la LBF, le montant des droits est porté au compte des clubs :

Clubs de ligue : 50,00 €

Clubs de district : 20,00 €

CLUBS	Date demande	Date tournoi	Décision District	Droit d'organisation
Plourin Les Morlaix Av	08/04/24	20/05/24	accord, sous réserves que le club soit à jour dans ses championnats et de l'art 73.2 des règlements généraux de la FFF généraux de la FFF concernant les U17 (surclassement). Les U16 ne sont pas autorisés en seniors	20,00 €
Penmarch Cs	15/03/24	08/06/24	Accord	50,00 €

Le Président de la Commission Sportive

Yves SIZUN